

Info Presse

LE DÉPARTEMENT ET ACTION LOGEMENT S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT A LA RÉUNION

Cyrille Melchior, Président du Département et Bruno Arcadipane, Président du Groupe Action Logement se sont rencontrés samedi 4 décembre pour présenter le **partenariat innovant en faveur du lien emploi-logement, du « Grand Âge », de l'insertion et de l'amélioration des conditions de vie**. A cette occasion, une **convention-cadre de territoire pour la période 2021-2023** a été signée.

Dès juillet 2020, le Département a inscrit l'habitat au cœur de ses priorités d'intervention de manière volontariste. Ainsi, 100 M€ ont été mobilisés pour l'amélioration de l'habitat dans le cadre du **Plan départemental de relance économique et sociale**. Une déclaration d'intention concernant la réhabilitation de logements à Saint-Denis a été signée lors du déplacement du Ministre des Outre-mer à La Réunion entre l'État, le Département, la Commune de Saint-Denis et les bailleurs sociaux.

La signature de la convention-cadre de territoire 2021-2023 avec Action Logement qui se tient ce 4 décembre à la Villa du Département marque **une nouvelle étape** dans cette volonté d'intervenir concrètement en faveur de l'habitat réunionnais.

Un partenariat tourné vers l'action

Comme l'a rappelé le Président Cyrille Melchior, le Conseil départemental a pour objectif de doubler son effort en matière d'amélioration de l'habitat diffus. « *Nous souhaitons aller encore plus loin et amplifier nos efforts en doublant notre production et atteindre les 20 000 logements rénovés d'ici 2025* ». Cette action a reçu le **soutien de la Ministre de la Transition écologique, chargée du Logement**, et fera l'objet, via la Ligne budgétaire unique (LBU) d'une contractualisation d'engagements réciproques avec le Préfet.

Pour accompagner cette ambition, le groupe Action Logement présidé par Bruno Arcadipane, s'engage dans la convention-cadre à soutenir la Collectivité, pour une **plus large adaptation de ses aides en direction des propriétaires occupants, notamment les plus modestes et les propriétaires bailleurs**.

Avec l'appui opérationnel de la SHLMR, la filiale immobilière d'Action Logement implantée à La Réunion, de la Direction Territoriale d'Action Logement Services (ALS) et du Guichet Unique Réunion Habitat (GURH), plusieurs initiatives **concrètes** ont été définies :

- Accompagnement de **3 500 ménages par an** au titre des services et des aides financières accordés directement aux jeunes et salariés.
- Soutien du **financement de la construction et de la réhabilitation du parc** pour l'ensemble des bailleurs du territoire.
- **Production** via la SHLMR, filiale d'Action Logement, de **1 000 logements sociaux et intermédiaires par an**.
- **Réhabilitation** via la SHLMR de **1 000 logements sociaux par an**.
- Soutien à la création d'emplois et à la formation à travers **+158 000 heures d'insertion par an** (+72 000 en 2020).

Une réponse commune et solidaire à la crise du logement, à la crise économique, sanitaire et sociale

Pour prendre en compte les besoins spécifiques liés au **vieillessement de la population** (25% des Réunionnais aura plus de 60 ans d'ici 2050), la SHLMR propose des programmes spécifiques à destination des seniors comme les résidences dites « service autonomie » et « inclusives » ou les Maisons d'accueillants familiaux (MAF).

Le Département s'engage à étudier l'acquisition de locaux au sein des programmes de la SHLMR dans chaque micro-région et la mise à disposition, du foncier départemental. Action Logement, pour sa part, étudiera les possibilités de mobiliser les financements d'Action Logement et du Plan d'Investissement Volontaire (PIV) pour soutenir le déploiement et la construction des MAF. Une modification législative obtenue par le Conseil Départemental auprès de la Ministre du Logement, devrait autoriser prochainement la construction en Outre-mer des « Résidences autonomie » et la revalorisation de l'Allocation Logement Foyer (ALF) sur les mêmes montants que ceux appliqués en métropole.

La **réhabilitation de l'offre existante** est également programmée dans ce partenariat. La SHLMR s'engage dans ce cadre à adapter 150 logements/an au vieillissement des locataires dans un délai de moins de 3 mois, ramené à un mois pour les situations d'urgence.

Les parcours résidentiel et professionnels des jeunes, actifs ou en formation seront soutenus à travers une plus large mobilisation des aides et services d'Action Logement Services et le soutien à l'innovation sociale en lien avec la SHLMR et l'APES Océan Indien.

Enfin, en matière de **prévention des violences intra-familiales**, la convention prévoit la location par le Département d'une dizaine de logements répartis sur l'ensemble du territoire réunionnais, pour accueillir des victimes de violence, en prenant en compte le risque de déscolarisation des enfants.

Pour le Président du Groupe Action Logement, Bruno Arcadipane : « Ce partenariat avec le Département est essentiel pour La Réunion. Il traduit la volonté des Partenaires Sociaux d'Action Logement d'adapter ses interventions au plus près des besoins des territoires. Nous engageons aujourd'hui une collaboration en proximité, avec notre filiale immobilière la SHLMR et notre filiale de services, Action Logement Services, pour accompagner l'amélioration des conditions de vie des Réunionnais, l'insertion des jeunes et la prise en charge du vieillissement de la population ».

Pour le Président Cyrille Melchior : « Il est essentiel que tous les acteurs concernés travaillent en étroite collaboration pour apporter des solutions personnalisées à chaque situation, dans une logique de coordination et « d'aller vers ». Ce nouveau partenariat se veut être une réponse commune et solidaire à la crise du logement, à la crise sanitaire, économique et sociale qui secoue notre territoire. Nous posons aujourd'hui les bases d'une collaboration innovante au profit des territoires, des quartiers, des populations, et de notre bien-vivre ensemble ».

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Département de La Réunion : Michèle Bénard 0692 974 772 / SHLMR : Jimmy Ferblantier 0692 44 66 27